

De: LAFOREST-BRUNEAUX, Agnès (DGOS/SOUS-DIR PILOTAGE PERFORMANCE/PF2)
Envoyé: mardi 18 avril 2023 11:20
À: AZARD, Julie (ARS-NA/DOS); BALLU, Olivier (ARS-MARTINIQUE/MRICEA); BOUCHERIE, Quentin (ARS-NORMANDIE/DOS/POOS); COTE, Franck (ARS-CORSE); DE LA VOLPILIERE, Alexandre (ARS-GUYANE); DUPONT, Hélène (ARS-BFC/BFC/DSP); GODINOT, Valérie (ARS-IDF); GUET, Sandrine (ARS-GRANDEST); JACQ, David (ARS-PDL); MORITZ, Thomas (ARS-GRANDEST); NORTIER, Aurélien (ARS-MAYT); PANDOLFO, Maryse (ARS-HDF); PEILLARD, Laurent (ARS-PACA/DOS/DBIO PHAR); PERON, Jean-Yves (ARS-REUNION); PERROT, Catherine (ARS-ARA); PHAM-BA, Anne (ARS-CVL); SAINT-MARTIN, Patrick (ARS-GUADELOUPE/DSS); PI, Sabine (ARS-OC/DOSA/SOINS HOSPITALIERS); DOUZAL, Hélène (ARS-OC/DOSA/SOINS HOSPITALIERS); ZAMPARUTTI, Patrick (ARS-BRETAGNE/DCTP); Oscar Patrick; 'Nicolas.COSTE@ap-hm.fr'; Philippe Gendre; ARS-HDF-DOS-CPSB@ars.sante.fr.; ARS-BFC-DOS-PHARMACIE; ARS-CVL-PHARMACIE-BIOLOGIE; ZAMPARUTTI, Patrick (ARS-BRETAGNE/DCTP); MAGNANT, Cécile (ARS-BRETAGNE/DCTP); ARS-IDF-DOSSIER-PUI; ARS-NORMANDIE-DOS-DIRECTION
Cc: LAFOREST-BRUNEAUX, Agnès (DGOS/SOUS-DIR PILOTAGE PERFORMANCE/PF2); BIDAR, Bast (DGOS/SOUS-DIR PILOTAGE PERFORMANCE/PF2); COHN, Emmanuelle (DGOS/SOUS-DIR PILOTAGE PERFORMANCE/PF); FAGES, Marion (DGOS/SDPF); LESQUELEN, Anne (DGOS/SOUS-DIR PILOTAGE PERFORMANCE/PF2); DGOS-PF2
Objet: ARS | PUI Sérialisation suite réunion du 13/04/2023
Pièces jointes: Présentation DGOS.pdf; Présentation FMVO.pdf; 2023_45.pdf; DGOS_ETS_sérialisation_17 04 23.xlsx

Bonjour,

Nous vous remercions de vous être rendu disponible à cet échange DGOS/DGS/ARS/FMVO.

Comme convenu, nous vous transmettons le fichier qui permet d'identifier les établissements disposant d'une PUI non connectée à ce jour. Ce fichier nécessite une vérification par chaque ARS pour vérifier que l'ensemble des PUI autorisées sont bien répertoriées et de supprimer les structures référencées qui ne disposeraient pas de PUI.

Comme rappelé dans l'instruction du 6 avril 2023, nous souhaitons que soit transmis avant fin avril 2023, un courrier aux directeurs des **établissements de santé non connectés** c'est-à-dire les établissements dans les situations suivantes : *colonne « connexion » vide dans le fichier excel ou tout établissement disposant d'une PUI non identifié dans le fichier transmis.*

Le courrier adressé rappellera l'obligation pour les PUI de se connecter à France MVO dans les meilleurs délais et notamment :

- Engager les démarches d'enregistrement en direct sur le site de France MVO ;
- Se connecter au répertoire de vérification des médicaments ;
- Engager une montée en charge de la désactivation des identifiants uniques.

Nous vous invitons également à compléter le fichier de votre région si des PUI n'y étaient pas référencées.

Par retour et afin de disposer d'un suivi régulier, il est attendu que soit communiqué par chaque ARS à l'adresse suivante DGOS-PF2@sante.gouv.fr : (Objet : Sérialisation + Région)

- Nombre de PUI pour lesquelles une connexion est attendue / région ;
- Nombre de PUI ciblées pour l'envoi du courrier / région ;
- Transmission du fichier des PUI actualisé par chaque région.

Une nouvelle réunion sera programmée première quinzaine de mai.

Les boîtes fonctionnelles ont été ajoutées à la LD pour les régions qui les ont transmises, nous mettrons à jour avec les transmissions ultérieures.

Nous vous remercions par avance pour la mise en œuvre de l’instruction et restons à votre disposition pour toutes précisions complémentaires.

Bien cordialement,

Agnès LAFOREST-BRUNEAUX Pharm.D.

Cheffe de bureau

Bureau accès aux produits de santé et sécurité des soins – PF2

Sous-Direction du pilotage de la performance des acteurs de l’offre de soins

14, avenue Duquesne, 75007 PARIS

TEL : 01 40 56 69 86 | PORT : 07 62 84 96 61



**MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DE LA PRÉVENTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale
de l’offre de soins

